

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet PSD sur la commune principale de l'AIOT 21 Rue de l'Industrie 33500 Libourne.

La référence de votre dossier est A-4-NYPPJQTDHS et concerne une demande de type "une déclaration de cessation d'activité"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 18/04/2024 à 11h12 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de cessation d'activité**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **79018467501175**

Organisme : **BUREAU VERITAS EXPLOITATION**

Fonction : **Consultante**

Personne morale

N° SIRET **38133197400034**

Raison sociale **PSD**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

21 RUE DE L'INDUSTRIE

33500 LIBOURNE

Signataire

Qualité : **Directeur**

Référent

Fonction : **Directeur site**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **PSD**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **21 Rue de l'Industrie 33500 Libourne**

X : 444961

Y : 6432652

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Cessation d'activité

Information concernant la cessation d'activité

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite (ou a exploité par le passé) déjà au moins :

- Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **Non**
- Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **Non**

Date de mise à l'arrêt de l'installation : **31/12/2007**

Il s'agit d'une : **Cessation partielle de l'activité**

Parcelles concernées par la cessation d'activité :

- Parcelle 1 : **Libourne 33500 (000 , AD , 0010)**

Rubriques des installations classées concernées par la cessation :

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Régime
2565	2565-2-b	Traitement de surface Application, cuisson,	DC
2940	2940-1-b	séchage de vernis, peinture, apprêt, colle,	DC

2661

2661-1-c

enduit, etc.
Transformation de
polymères

D

Mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site

Evacuation des produits dangereux et gestion des déchets présents sur le site, en précisant le calendrier prévisionnel :

L'organisation des déchets / produits dangereux du site restera inchangée : tous les déchets sont collectés, triés et stockés sur le site, avant leur élimination dans des installations autorisées.

Interdictions ou limitations d'accès au site, en précisant le calendrier prévisionnel :

Site clôturé sur toute sa périphérie. Les 2 portails du site sont fermés en dehors des heures d'ouverture. Bâtiments du site fermés à clés en dehors des heures d'ouverture. Seul le personnel et les personnes autorisées par PSD sont autorisées à entrer sur le site. En journée, le portail d'entrée des PL est fermé et ouvert sur demande, après vérification de l'objet de la venue sur site.

Suppression des risques d'incendie et d'explosion, en précisant le calendrier prévisionnel :

L'activité est maintenue sur le site, avec évolutions à la baisse des capacités de production et de stockage ; seules certaines activités ont cessés et engendrent donc le déclassement des activités ICPE 2565-b, 2661-1 et 2940-1 (activité imprégnation). Les risques d'incendie et d'explosion sont maîtrisés compte-tenu : - de la présence d'extincteurs et de RIA sur le site - de la présence de 2 murs REI 120 et portes coupe-feu 2h au niveau du bâtiment de production, - de la présence de dispositifs de désenfumage - de la vérification périodique des moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA et désenfumage) - de la vérification périodique des installations électriques - de la réalisation du DRPE sous référence Bureau Veritas 18076747-1 / 1-8X58SP7 - avril 2023

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement, tenant compte d'un diagnostic proportionné aux enjeux, en précisant le calendrier :

Activité du site maintenue. D'après le rapport de diagnostic de la qualité des sols (réf. BUREAU VERITAS17958855-1 de mai 2023) : - Des sondages et prélèvements de sols ont été réalisés au droit des zones anciennement concernées par les activités ICPE objet de la présente déclaration de cessation partielle d'activités ; - Absence d'anomalies détectées en hydrocarbures volatils (HCv C5-C10), BTEX, COHV, isocyanates et Glycols, concluant l'absence d'impacts des activités du site ; à ce titre, il n'y a pas de surveillance environnementale préconisée. - Détection d'anomalies non significatives au regard de l'usage industriel du site, en hydrocarbures C10-C40 et en HAP : celles-ci sont imputées à la qualité des remblais analysés.

Mesures de gestion ou restrictions d'usage temporaires, en précisant le calendrier :

Sans objet - non concerné

Mesures destinées à placer les terrains de l'installation dans un état permettant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

Sans objet - non concerné

Autres mesures prises ou prévues pour supprimer les dangers et inconvénients pour les terrains voisins non concernés par la cessation d'activité

Sans objet - non concerné

Une attestation de mise en sécurité pour cette cessation d'activité est-elle disponible ? **Non**

Engagement du déclarant

Je confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme

Je m'engage à déposer l'attestation de mise en sécurité, compte tenu des rubriques concernées par la cessation d'activité, conformément à l'article R. 512-66-1 du code de l'environnement.